Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 12/03/2024 DECISION N° 20240312 B 039

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Martine GINET

<u>Était excusée représentée</u> : Christine BONNEFOY : Pouvoir à M. GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme: Objet: Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de l'Agence National du Sport pour l'aménagement d'une structure artificielle indoor d'escalade à Aurec-sur-Loire,

Le Bureau,

N° 20240312\_B\_039

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant de 180 600,00 € auprès de l'Agence National du Sport pour l'aménagement d'une structure artificielle indoor d'escalade à Aurec-sur-Loire,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 12 mars 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240312-20240312\_B\_039-AU Reçu le 15/03/2024